

COMMUNAUTÉ CHRÉTIENNE
SAINT-ALBERT-LE-GRAND

ÉTAPES

RECOMMANDATIONS DES ÉQUIPES POUR Le synode

NUMÉRO SPÉCIAL

MAI ET JUIN 1997

Introduction

Durant toute l'année la Communauté chrétienne St-Albert-le-Grand a réfléchi sur sa contribution au synode diocésain.

Plusieurs groupes de travail ont été mis sur pieds. Le conseil de pastorale souhaite que les recommandations issues de ces travaux soient partagées par tous les membres de la communauté car elles reflètent ce que nous essayons d'être comme communauté chrétienne vivante et pertinente dans notre monde actuel.

L'assemblée générale du 8 juin (prière de le noter à votre agenda) sera principalement consacrée à la validation de ces recommandations.

Nous soumettons aussi à l'avis de la communauté chrétienne St-Albert-le-Grand et de l'assemblée générale trois recommandations (sous le thème : La prière, la beauté et l'Église) élaborées à la paroisse St-Viateur avec plusieurs membres de la communauté.

En complétant le sondage qui figure en page centrale, vous nous donnerez une première appréciation de votre accord.

Denis Tesson, président

Sommaire

Introduction

1. L'Église et l'autorité
2. L'Église et les célébrations
3. L'Église et la sexualité
4. La prière, la beauté et l'Église

Sondage

GROUPE SYNODAL SUR L'AUTORITÉ DANS L'ÉGLISE

1.1. La libre appartenance à une communauté

Énumération des sous-thèmes

F. Le partage des responsabilités dans la mission

le partage des responsabilités dans la vie d'une communauté; l'autorité dans l'Église

1. La libre appartenance à une communauté

Synthèse des discussions :

Le **consensus** a été facile à obtenir : il se fonde sur la fréquentation régulière d'une communauté non territoriale créée il y a 26 ans. Des hommes et des femmes continuent d'appartenir à la communauté qu'ils ont choisie et créée en 1971, avec l'approbation de l'Archevêché.

Plusieurs continuent d'y venir de loin. Nous nous sentons libres de venir, de partir, de revenir et notre appartenance, pour la plus grande majorité, ne s'appuie pas sur la proximité géographique. Certains sont retournés dans leur paroisse géographique, sans manquer de revenir à l'occasion se ressourcer à la Communauté chrétienne Saint-Albert-le-Grand.

Nous avons le sentiment d'appartenir à une communauté et d'y appartenir librement. Des sondages ont montré que le motif majeur de cet attachement provient de la nature des célébrations; un autre motif intervient aussi, en second lieu : le sentiment d'être responsable de la survie de cette communauté.

Nous savons qu'il existe d'autres types de communautés chrétiennes de libre appartenance : certaine « communautés de base », la « paroisse des jeunes », les Fraternités Charles de Foucauld, etc. On pourrait ajouter les communautés chrétiennes fondées sur l'ethnie.

Une conférence de Guy Lapointe traite de certains aspects de ce type de communauté en milieu urbain.

Recommandation :

Que les autorités diocésaines encouragent la création de communautés de libre appartenance et non territoriales de chrétiens réunis par leur foi et par un critère librement choisi (ethnie, occupation, âge, libre choix d'un style de liturgie, etc.)

Description de la recommandation :

Que le Synode de Montréal recommande à notre Archevêque d'adopter une telle politique.

Il faudrait que les expériences soient suivies de façon positive; il ne s'agit pas d'envoyer des inspecteurs vérifier ce qui s'y fait, mais d'observer l'évolution de l'attitude des membres de la communauté vis-à-vis leur implication dans la mission de l'Église et d'en tirer des exemples qui pourront inspirer d'autres groupes.

Un problème important va se poser: les paroisses existantes verront probablement augmenter leurs problèmes financiers. Notre groupe veut se reformer cet automne pour étudier de façon élargie de tels problèmes.

1.2. La démocratisation des Conseils de Pastorale**Énumération des sous-thèmes**

F. Le partage des responsabilités dans la mission

le partage des responsabilités dans la vie d'une communauté; l'autorité dans l'Église

2. Démocratisation des Conseils de Pastorale**Synthèse des discussions :**

Notre consensus, ici encore, vient de notre expérience vécue à Saint-Albert. Notre évolution s'est accomplie sous l'influence des responsables prêtres et de l'Esprit. Elle s'est manifestée de plus en plus quand il a fallu remplacer les trois responsables permanents, André Gignac, Guy Côté, Laurent Dupont: les membres de la communauté ont été appelés et sont appelés à s'impliquer de plus en plus dans la vie de Saint-Albert.

Les membres du Conseil de Pastorale ne sont plus cooptés, comme au début, mais élus par l'Assemblée générale qui se tient habituellement fin mai ou début juin.

L'Assemblée vote d'abord pour les membres de l'exécutif, y compris le président, puis pour quatre membres qui la représente; quatre autres membres sont désignés par les comités les plus importants de la communauté. S'il n'y a pas suffisamment de candidatures, les membres sortants de l'exécutif lancent un appel et suscitent des candidatures.

Le responsable prêtre est membre d'office de l'exécutif et, par le fait même, du Conseil de Pastorale.

L'Assemblée discute de l'orientation générale de la communauté à partir de questions posées par le Conseil de Pastorale. Même les recommandations des équipes synodales sont soumises à l'Assemblée pour étude et approbation.

Les problèmes que nous avons vécus viennent de trois sources : certains membres ne se jugent pas prêts à assumer des responsabilités parce qu'ils se comparent aux plus anciens qui sont impliqués depuis plus longtemps dans la marche de la communauté; il s'est aussi établi des clans à l'occasion; finalement, plusieurs membres de la communauté sont tellement pris par leurs occupations et leurs engagements personnels qu'ils n'ont pas le temps de s'impliquer dans le service de la communauté.

Recommandation :

Que les autorités diocésaines autorisent et encouragent l'élection, par l'assemblée des fidèles, des membres du conseil de pastorale, y compris celle du président, dans les paroisses (CPP) et les diverses communautés chrétiennes.

Description de la recommandation :

Que le Synode de Montréal recommande à notre Archevêque de fixer les conditions locales de travail et les attributions des divers Conseils de Pastorale, soit dans les paroisses, soit dans les communautés chrétiennes. Et plus concrètement, de permettre un exercice démocratique de la collégialité avec les laïcs.

1.3. Les pouvoirs des Conseils de Pastorale

Énumération des sous-thèmes

F. Le partage des responsabilités dans la mission

le partage des responsabilités dans la vie d'une communauté; l'autorité dans l'Église

3. Les pouvoirs des Conseils de Pastorale

Synthèse des discussions :

Ici encore, nous prenons comme point de départ la pratique actuelle de notre communauté chrétienne. Le Conseil de Pastorale propose à l'Assemblée générale les orientations générale de la prochaine année et fait approuver les modifications à son statut. Il discute de la réalisation des objectifs fixés, suscite la création de comités et en reçoit les rapports, approuve le budget.

C'est l'exécutif, formé de quatre membres élus et du responsable prêtre, qui administre le budget et voit à la bonne marche quotidienne de la communauté. Avec les années, l'implication des membres laïques s'est faite plus grande à la demande même des responsables prêtres qui ont assuré le service ministériel. Nous avons trouvé dans la conférence de Mgr Quinn une confirmation de notre point de vue dans la notion de subsidiarité : les décisions se prennent le plus près possible de la base.

Concrètement, cela veut dire que le Conseil de Pastorale n'est pas seulement un organisme consultatif, mais qu'il a des pouvoirs exécutifs. Cela correspond aussi au caractère de libre appartenance de notre communauté : comme nous avons choisi de continuer à pratiquer notre foi et que nous avons choisi une communauté précise, nous sommes davantage intéressés à ce qu'elle fonctionne, à ce qu'elle soit vivante. Le responsable prêtre s'implique à titre de membre de la communauté, mais de membre qui a des pouvoirs dans le domaine des sacrements. La communauté devient une « ecclesia » de personnes adultes dans leur foi et dans leur vie.

Recommandation :

Que les autorités diocésaines autorisent l'attribution de pouvoirs décisionnels aux conseils de pastorale dans les paroisses (CPP) et les diverses communautés chrétiennes.

Description de la recommandation :

Cela commence par une recommandation du Synode à notre Archevêque : qu'il fixe les conditions de fonctionnement des Conseils de Pastorale de façon à ce que ces derniers deviennent des organismes à caractère décisionnel.

Il est vraisemblable que, dans ce contexte, des sessions de formation soient utiles. Elles pourraient être confiées à un organisme accrédité : Institut de Pastorale ou tout autre groupe.

Une question en découle, pour les paroisses : faut-il fusionner Conseil de Fabrique et Conseil de pastorale? Nous ne pouvons répondre à cette question, même si nous sentons qu'il serait bon explorer une telle solution.

GRUPE SYNODAL SUR LES CÉLÉBRATIONS

2.1 Rôle du responsable-prêtre et des laïcs

Énumération des sous-thèmes :

Comment, des célébrations, naît une Communauté?

1. Rôle du responsable-prêtre et des laïcs

Synthèses des discussions :

Suite au vécu de la Communauté Saint-Albert le Grand, les discussions ont porté sur les points suivants:

La discussion a été alimentée par le cheminement fait par la Communauté à l'occasion du choix de ses responsables-prêtres. Depuis plus de 20 ans, les prêtres ont été choisis dans la Communauté. La description des tâches du prêtre a évolué au cours des ans vers des fonctions davantage axées sur l'animation spirituelle et la formation des laïcs.

Les membres laïcs de la communauté se sont progressivement engagés à assumer de plus en plus de responsabilités de toutes natures, y compris l'animation et la préparation des célébrations liturgiques.

Recommandation :

Que le prêtre, inspirateur spirituel de la communauté, partage, avec les autres membres de la communauté, la responsabilité de la mise en œuvre des célébrations liturgiques.

Description de la recommandation :

La participation du prêtre à la vie de la Communauté n'est pas dans un rapport hiérarchique avec les laïcs. Le prêtre est membre à part entière et partie prenante de l'ensemble de la Communauté.

La préparation de toutes les célébrations liturgiques se fait en groupe, habituellement avec la participation du prêtre.

Le service à l'autel est le seul service que le prêtre ne peut déléguer. Parfois, les laïcs, hommes, femmes et enfants, coprésident avec le célébrant.

La communauté est vivante car tous participent.

Le prêtre peut être déchargé, s'il le désire, des tâches non sacerdotales qui sont assumées par les laïcs. Il peut se consacrer davantage à être l'inspiration des célébrations et de la vie spirituelle de la Communauté.

2.2 Place des enfants et des adolescents

Énumération des sous-thèmes :

Comment, des célébrations, naît une communauté?

2. Place des enfants et des adolescents

Synthèses des discussions :

La discussion a été alimentée par le cheminement fait par la communauté.

Depuis plus de 20 ans, les enfants ont une place de choix dans la communauté.

Avec le temps, les groupes d'enfants ont été divisés selon l'âge. On encourage les enfants et les adolescents à accueillir les plus jeunes à certaines occasions spéciales: les changements de groupes, la confirmation, les baptêmes...

Les enfants font communauté entre eux. Ils ont leur propre liturgie de la parole dans un autre local avec des parents animateurs.

Ils sont considérés comme membres à part entière de la grande assemblée. Après leur liturgie de la parole ils viennent rejoindre celle-ci, en général après l'homélie.

Parfois, ils témoignent de leur propre compréhension de l'évangile du jour (parole, gestes, chant, dessins...)

Recommandation :

Que les enfants et les adolescents aient une place spéciale dans la célébration.

Description de la recommandation :

Les enfants reçoivent une préparation adaptée à leur niveau.

Ils participent plus activement à certaines célébrations : par exemple le 4^e dimanche de l'Avent, le dimanche des Rameaux, lors des baptêmes célébrés pendant l'assemblée dominicale...

Il y a, chaque année, une ou deux célébrations eucharistiques familiales adaptées à leur niveau, au même moment, à la même heure que l'assemblée dominicale et dans un local adjacent. Les enfants préparent eux-mêmes cette célébration avec des animateurs.

Les adolescents ont des activités particulières et leur place est réservée dans l'assemblée. Ils y participent pleinement occasionnellement.

Les enfants et les adolescents participent à la décoration de l'église.

2.3 Place de la prière dans la communauté

Énumération des sous-thèmes :

Comment, des célébrations, naît une communauté?

3. Place de la prière dans la communauté

Synthèses des discussions :

Notre Communauté chrétienne, qui en est une de libre appartenance, s'est constituée autour de la célébration eucharistique dominicale (une seule célébration, toujours à la même heure). De ce fait une forme particulière de prière est née de la Communauté et la Communauté naît aussi et renaît de la prière qui la constitue et la renouvelle.

Les membres de la Communauté se rencontrent pour prier. Selon son âge, ses disponibilités, chacun vient se ressourcer, marquer un temps d'arrêt dans ses activités quotidiennes et rencontrer les autres. Au fil du temps, la forme de la prière liturgique a pris une couleur différente et nous faisons ressortir les aspects essentiels qui sont vécus présentement.

La prière habite la Célébration sous différentes formes : accompagnée ou non de musique, dans le silence, le recueillement personnel; le chant, repris en chœur par toute l'assemblée; les invocations préparées par des membres de la communauté et portant les questions et les problèmes les plus marquants de notre temps ou de notre milieu; la prière liturgique dont le Notre Père, qui est toujours empreint d'une certaine intériorité, qu'il soit chanté ou récité.

La méditation des textes sacrés est aussi favorisée par le renouvellement du rituel de la célébration, surtout à l'occasion des temps forts de l'année liturgique. Le texte de la liturgie de l'Eucharistie, de même que les prières issues de l'assemblée, contribuent à éveiller notre attention et à approfondir le sens de ce qui nous rassemble. Ces textes varient chaque semaine; ils sont souvent adaptés au thème de l'Évangile.

Recommandation :

Que les autorités diocésaines permettent et encouragent le renouvellement des célébrations eucharistiques, afin que celles-ci favorisent l'approfondissement de la prière personnelle et communautaire.

Description de la recommandation :

La célébration eucharistique, malgré la richesse de son rituel et des textes sacrés qui se succèdent tout au long de l'année, risque de se vider de son sens et de tomber dans la routine quand on n'y accorde pas une attention suffisante.

La célébration permet et suscite la prière par :

La reformulation de certains textes, proposés par le Lectionnaire, et l'accent mis sur les passages les plus signifiants permettent que la Parole soit proclamée de façon plus vivante et nous interpelle au cœur de nos vies. Les modifications du rituel de la célébration visent à renouveler la compréhension de la liturgie et à favoriser la prière qui devient plus personnelle et plus intériorisée. De fait, les participants à l'assemblée ne lisent pas le *Prions en Église* pendant la célébration.

Tous les éléments de la célébration contribuent à favoriser la prière et font l'objet d'une préparation intégrée: choix des textes, de la musique, du chant, des gestes et rites significatifs. Une attention particulière est accordée aux temps de silence qui permettent la méditation et l'intériorisation des textes.

Une équipe de la Communauté prépare les célébrations avec le prêtre célébrant, quand c'est possible. On assure un équilibre entre les temps de silence, la musique, les moments de prières collectives et la mise en lumière des textes du jour.

Les équipes de liturgie sont issues de la Communauté et leurs membres peuvent varier d'une célébration à l'autre. Elles assurent une plus grande correspondance entre la prière de la célébration eucharistique et la vie quotidienne des membres de la Communauté chrétienne. Cette prière devient alors une nourriture, une respiration qui anime et accompagne la vie personnelle des uns et des autres et devient une source de fraternité.

2.4 Quête de sens

Énumération des sous-thèmes :

Comment, des célébrations, naît une Communauté?

4. Quête de sens

Synthèses des discussions :

À partir de nos discussions sur l'expérience de la Communauté depuis 25 ans, nous constatons que la dimension "Quête de sens" a toujours été très importante.

La quête de sens est la motivation d'appartenance à la Communauté exprimée le plus souvent lors du sondage d'opinion annuel effectué en septembre.

La quête de sens est depuis toujours le ciment de nos célébrations et cela apparaît comme le principal moteur de l'établissement de liens interpersonnels, ce qui nous aide à "faire Communauté"

L'Évangile est le fondement et l'inspiration de nos liturgies et le fil conducteur qui interroge nos vies.

Recommandation :

Que les questions posées par l'Évangile soient l'inspiration de célébrations dont chaque composante a un sens en regard des interrogations quotidiennes et existentielles des membres de la Communauté.

Description de la recommandation :

Chaque élément composant la célébration est remis en question par rapport au sens qu'il peut prendre de nos jours, pour les personnes qui y participent. Selon le résultat de ce questionnement, un élément est maintenu, modifié ou supprimé pour une célébration donnée.

Ce questionnement, reflet des préoccupations de la Communauté, s'exprime dans les réunions préparatoires aux célébrations qui regroupent un nombre variable de membres de la Communauté, dont le prêtre célébrant. Sont considérés alors le déroulement de la célébration, l'emplacement des personnes, gestes et attitudes, choix de textes, prières, chants, musique, décor, éclairage.

Le sens de ce qui est fait peut être évoqué lors de la célébration, ou faire l'objet de discussions lors de dîners communautaires, de l'assemblée générale annuelle, ou d'articles dans le bulletin *Étapes* publié par la Communauté plusieurs fois par an.

2.5 Créativité

Énumération des sous-thèmes :

Comment, des célébrations, naît une Communauté?

5. Créativité

Synthèses des discussions :

L'expérience vécue par la Communauté Saint-Albert-le-Grand depuis 25 ans nous inspire les réflexions suivantes :

La créativité en exercice, systématiquement et régulièrement, contribue au maintien d'un intérêt soutenu et d'une vigilance des esprits et des cœurs durant les célébrations de 11 heures le dimanche matin.

Cette créativité exercée en équipe est source de joie et renforce les liens interpersonnels entre ceux et celles qui y participent à divers titres. Ainsi en est-il pour la décoration renouvelée à chaque temps fort de l'année.

La créativité souhaitée est parfois difficile à mettre en œuvre car elle exige une grande disponibilité de la part de plusieurs personnes aux agendas chargés.

Le fait qu'aucune routine ne s'installe, peut déranger certains fidèles au point de les faire quitter la Communauté dont l'appartenance repose sur un libre choix et non sur la localisation domiciliaire.

Les personnes qui mettent la main à la pâte n'étant pas forcément des spécialistes, les résultats sont variables. Certaines innovations sont moins heureuses que d'autres et sont abandonnées rapidement, d'autres sont adaptées et même ritualisées. Exemple: la communion est toujours distribuée sous les deux espèces.

Dans l'ensemble, les membres de la Communauté préfèrent le risque de la créativité, qui favorise la vigilance et la vie, même au prix de quelques accrocs, plutôt que celui de la routine qui conduit à la passivité et à l'engourdissement.

Recommandation :

Pour des célébrations dominicales vivantes dans une communauté vivante, que les membres de la Communauté mobilisent leur créativité lors de chacune des célébrations liturgiques pour en inspirer le déroulement.

Description de la recommandation :

Les membres de la Communauté se regroupent chaque dimanche et en d'autres occasions (semaine sainte, célébrations pénitentielles...), lors d'une seule et même célébration à la même heure pour tous.

Les prêtres célébrant l'Eucharistie dominicale peuvent varier (le responsable prêtre de la Communauté assume le tiers ou la moitié des célébrations, le calendrier est fixé chaque trimestre avec le ou la responsable du comité de liturgie).

La plupart du temps des équipes de trois à six personnes se réunissent pour préparer la célébration avec, de préférence, le prêtre célébrant, une ou deux fois dans la quinzaine précédant la célébration.

Lors des réunions préparatoires, on prend connaissance des lectures de l'Ancien Testament, du psaume et de l'Évangile, on discute de leur sens et de leur pertinence. Certains textes peuvent être remplacés ou laissés de côté. On échange sur le fil conducteur et les éléments sur lesquels l'homélie mettra l'accent (elle peut ne pas être prononcée par le prêtre célébrant, mais par un ou une laïque).

Lors de cette réunion ou à l'occasion d'autres échanges entre les personnes concernées, sont décidés les choix des lectures, des chants, de la musique, des éléments de décoration, de l'intervention des enfants et des adolescents.

Les intentions de prières, les textes de la célébration pénitentielle ou de la prière eucharistique, les gestes et attitudes peuvent varier selon le climat et le sens que l'on veut donner à chaque célébration.

2.6 Accueil

Énumération des sous-thèmes :

Comment, des célébrations, naît une communauté?

6. Accueil

Synthèses des discussions :

Les thèmes de l'accueil et de la participation reviennent fréquemment dans les discussions du conseil de pastorale et de nos assemblées générales. Nous n'atteignons que très imparfaitement nos objectifs, mais nous essayons beaucoup... Nous nous inspirons des lectures évangéliques pour réaffirmer nos valeurs communautaires. Être accueillant comme Jésus pour la samaritaine, comme le pasteur pour la brebis égarée, comme le père pour son fils prodigue; être une communauté à l'image des communautés fraternelles des origines;

Les textes que nous utilisons et les commentaires que nous en faisons donnent des images positives et réalistes de nos capacités. Nous sommes conscients de ce qu'il y a de meilleur en nous, malgré et au delà de nos indignités et malgré la difficulté de croire. En faisant appel à notre intelligence nous partageons des questions plus que des réponses à notre quête de sens. Nos célébrations sont concrètes. Elles sont source de vie et débouchent sur l'engagement.

Ces valeurs et cette confiance partagées donnent sens à nos engagements. Contrairement à d'autres paroisses, il y a peu d'enracinement et d'engagement social dans le quartier, mais de nombreuses personnes engagées viennent dans notre communauté pour se ressourcer. De là naît le besoin de nous rencontrer, en dehors des célébrations, pour partager sur le sens de nos engagements.

La qualité de la prière donne aux membres le goût de resserrer les liens. On sort parfois des célébrations ou des rencontres de prières avec un tel sentiment de plénitude qu'on a le goût de prolonger et de partager. Par exemple: lors d'une célébration pour des membres, parents ou amis décédés, nous avons fait beaucoup de place aux témoignages en illustrant l'importance des liens de chacun avec les autres.

Recommandation :

Que chacun se sente accueilli chaleureusement et personnellement comme membre à part entière et comme personne en cheminement de foi quelle que soit sa condition. Que chacun se sente à la fois nécessaire dans la Communauté, valorisé dans son implication et libre de son degré d'investissement.

Description de la recommandation :

Beaucoup de soin pour l'accueil. Au début de la célébration le célébrant et 2 ou 3 personnes de la communauté donnent une attention spéciale aux "nouveaux".

Nous accordons une attention spéciale aux situations personnelles considérées déviantes; homosexuels, ex-prêtres, conjoints de fait, divorcés. Par exemple : un père présente son enfant au baptême, accompagné de sa nouvelle conjointe.

Une importance est accordée au service de pastorale auprès des personnes de la Communauté qui vivent des difficultés personnelles (deuil, séparation, crise religieuse) dans une attitude d'écoute et de respect.

Une importance est aussi accordée au service de dépannage des personnes de la Communauté qui vivent des difficultés économiques ou qui sont atteintes dans leur santé ou leur autonomie. Service aide-partage auprès des PPP (plus proches prochains).

Une attitude explicite de respect du doute; (ex. les enfants sont invités à écrire: "Seigneur, j'ai confiance en toi, mais parfois...").

Parfois l'homéliste admet être en cheminement. Il n'a pas que des réponses, mais des questions et des pistes de réflexion, il suggère des balises prises dans l'Évangile.

Un encouragement est aussi accordé à la prise de parole lors des préparations aux célébrations, ou dans l'assemblée à certaines occasions. Chacun nous évangélise, pas seulement les plus savants d'entre nous. Tous et chacun, réunis pour prier, accueillent l'Esprit qui nous fait parler.

GRUPE SYNODAL SUR LA SEXUALITÉ COMME SOURCE D'EXCLUSION DANS L'ÉGLISE

3.1. Le rejet de l'exclusion

Point de référence privilégié :

Notre pratique à la communauté chrétienne Saint-Albert-le-Grand : nous avons toujours tenté d'éviter l'exclusion. Nous ouvrons nos portes à tous et à toutes, sans faire d'enquête. C'est par l'accueil, le soutien et l'encouragement que nous essayons de développer les rapports entre nous en faisant confiance à la grâce.

Recommandation :

Que le Synode et le diocèse reconnaissent le droit des chrétiens à juger selon leur propre conscience des questions de morale sexuelle et combattent toute forme d'exclusion.

Raison d'être :

Les nouvelles réalités sociologiques en matière de sexualité : explosion démographique, accès des femmes à l'égalité, diversité des formes de couples et de familles, reconnaissance des droits humains, promotion de la conscience personnelle...

3.2 Magistère de l'Église

Point de référence privilégié :

(voir plus haut)

Recommandation :

Que le Synode et notre archevêque se fassent notre porte-parole auprès du magistère de l'Église pour qu'il mette un terme à son ingérence dans les questions de morale sexuelle, cesse de légiférer en cette matière et reconnaisse le droit des chrétiens à juger selon leur propre conscience.

Raison d'être :

(voir plus haut).

SONDAGE

1. L'autorité dans l'Église :

Êtes-vous d'accord avec
cette recommandation

pas- en partie- tout à fait

Est-ce appliqué dans
notre communauté

oui - non

1.1

1.2

1.3

Autres commentaires

2.. LES CÉLÉBRATIONS

Êtes-vous d'accord avec cette recommandation	Est-ce appliqué dans notre communauté
pas- en partie- tout à fait	oui - non

2.1

2.2

2.3

2.4

2.5

2.6

Autres commentaires

3. La sexualité comme source d'exclusion dans l'Église

Êtes-vous d'accord avec
cette recommandation

Est-ce appliqué dans
notre communauté

pas - en partie - tout à fait

oui - non

3.1

3.2

Autres commentaires

4. La prière, la beauté et l'Église

Êtes-vous d'accord avec
cette recommandation

Est-ce appliqué dans
notre communauté

pas- en partie - tout à fait

oui - non

4.1

4.2

4.3

Autres commentaires